

Fiche d'arrêt-Méthode

Par **Elizabethdu13**, le **18/11/2019** à **17:25**

Bonjour ,

J'aurais une question concernant la fiche d'arrêt. Pour les prétentions des parties, je me demandais s'il fallait mettre les prétentions des 2 parties ou alors seulement celle du défendeur. Je ne comprends pas parce que dans la méthode que nous a donné notre enseignant il y avait marqué "La prétention DES parties alors que dans un corrigé qui nous a été donné par notre chargé de TD , il y avait seulement les prétentions du défendeur. Cordialement.

Par **Lacitationjuridique**, le **19/11/2019** à **11:03**

Bonjour,

Souvent les prétentions de l'une des parties sont reprises en même temps que l'arrêt d'appel, ce qui a peut être créé la confusion ? Dans tous les cas il faut bien énoncer les prétentions des deux parties.

Par **Elizabethdu13**, le **19/11/2019** à **17:10**

En effet , c'était bien avec cela que je confondais.

Merci beaucoup.